

**LA SAISIE ASSISTEE EN COMPTABILITE REMET
ELLE EN CAUSE L'APPRENTISSAGE DE LA PARTIE
DOUBLE?**

- la notion de partie double est elle devenue
obsoleète ?**
- la saisie assistée remet elle en cause l'efficacité
de notre enseignement ?**

RESUMES

Depuis quelques années, les entreprises utilisent un logiciel de comptabilité équipé d'un assistant de saisie. Cet outils semble faciliter de façon importante la tâche de l'opérateur.

Une question se pose alors : la saisie assistée remet elle en cause l'apprentissage de la partie double ?

En d'autres termes, dispense t - elle l'opérateur de maîtriser le principe de la partie double ? et, signifie t - elle que nous avons échoué, nous formateurs, dans notre mission ?



For some years, companies have been using an accountancy software full with an assistant data capture. This tool seems to make the operator's task considerably easier.

One question is then raised : does assisted data capture undermine the teaching of double recording ?

In other words, does it enable the operator to work without mastering the principle of double recording ? does it mean that us, tutors, have failed in our mission ?

MOTS CLEFS : saisie assistée, partie double, méthodes, apprentissage.

CADRE RESERVE AU JURY

SOMMAIRE

Résumé

Avant propos

I - L'APPRENTISSAGE DE LA PARTIE DOUBLE EN LYCEE PROFESSIONNEL

A - La comptabilité en partie double : une notion difficile à enseigner

- 1) Interrogation quant au choix de la méthode**
- 2) Interrogation quant à la durée de l'apprentissage**

B - Une notion complexe à comprendre pour nos élèves

II - LA SAISIE ASSISTEE - UN OUTILS POUR L'ENTREPRISE

A - Le fonctionnement de la saisie assistée

- 1) la création des modèles de saisie**
- 2) exemple d'un modèle de saisie**

B - Quel intérêt représente la saisie assistée pour une entreprise ?

- 1) Eviter les erreurs fondamentales d'enregistrement**
- 2) Eviter les erreurs d'imputation des charges et des produits**

III - LA SAISIE ASSISTEE REMET ELLE SERIEUSEMENT EN CAUSE

L'APPRENTISSAGE DE LA PARTIE DOUBLE ?

A - L'utilisation de l'assistant de saisie dispense t-elle l'opérateur de connaître et maîtriser le principe de la partie double voire le fonctionnement des comptes ?

B - l'utilisation de la saisie assistée dans les entreprises remet elle en cause l'efficacité de notre enseignement ?

AVANT PROPOS

A madame Castillon et monsieur Bésinet,

Je tiens à remercier particulièrement Mme Castillon et Monsieur Bésinet pour m'avoir accueillie au sein de leur entreprise et m'avoir donné la possibilité, à plusieurs reprises, de travailler au sein de leur équipe.

Ils ont toujours répondu positivement à mes demandes et m'ont de ce fait, beaucoup aidé, que se soit lors de mon cursus universitaire ou lors de ma formation en IUFM.

Participer à l'activité du Domaine du Bosc a été pour moi une expérience très enrichissante et m'a donné la possibilité de rencontrer des collaborateurs disponibles.

Merci de votre aide et de votre fidélité.

Durant mon année de stage en responsabilité j'ai été amenée à enseigner la comptabilité à des élèves de seconde professionnelle métiers de la comptabilité et du secrétariat.

Depuis le début, je me suis beaucoup interrogée sur la façon d'aborder certaines notions avec mes élèves.

Une notion a particulièrement retenue mon attention : l'apprentissage de la partie double.

Il s'agit d'un principe capital dont en découle tout une pratique comptable. Or, très souvent cette partie du programme est assez peu développée dans les manuels scolaires. Et, il n'existe pas d'ouvrages spécialisés qui viennent en aide au professeur.

Lors de mon stage au Domaine du Bosc, j'ai eu l'occasion de participer à la mise en place, d'un assistant de saisie.

La création de modèles de saisie m'a permise de comprendre son fonctionnement et les changements qu'il induit sur le travail de l'opérateur. En effet, le paramétrage des écritures comptables facilite beaucoup l'enregistrement comptable.

De plus, j'ai découvert qu'au delà de l'outils il y a un réel besoin pour l'entreprise.

Cette expérience, m'a donné l'opportunité de réfléchir à l'impact de cette pratique sur notre enseignement.

Pouvons nous penser que l'utilisation d'un assistant de saisie en comptabilité dispense l'opérateur de connaître les principes d'enregistrements comptables ?

Et, la mise en place de cet outils ne remet elle pas notre efficacité en cause lorsque nous, formateurs, nous abordons le principe de la partie double ?

I - L'APPRENTISSAGE DE LA PARTIE DOUBLE EN LYCEE PROFESSIONNEL

L'apprentissage du principe de la partie double pour les BEP des métiers de la comptabilité et du secrétariat s'effectue en classe de seconde.

Il s'agit d'une notion difficile à cerner pour les élèves mais aussi, difficile à enseigner. D'où certaines interrogations quant à la méthode à utiliser pour exposer cette notion aux élèves, et quant au temps que l'on doit consacrer à cet apprentissage.

A - La comptabilité en partie double : une notion difficile à enseigner

Jusqu'au Moyen-Age, la comptabilité s'est limitée à compter les mouvements de trésorerie (dépenses, recettes). Chaque opération ne donnait lieu qu'à une seule écriture. C'était la comptabilité en partie simple.

La fin du Moyen-Age fut marqué par une large extension des échanges internationaux et par le développement de la pratique du crédit. Il devint nécessaire de traduire chaque opération en un double enregistrement. Ce double enregistrement établit une relation entre la comptabilité des tiers et la comptabilité de trésorerie.

La méthode se généralisa en Italie du Nord au XIVe siècle et au Xve siècle.

Elle fut décrite sous le nom de partie double par Luca Paccioli en 1494. Dans les siècles qui suivirent, la comptabilité en partie double a gagné toute l'Europe.

Son emploi s'est étendu à l'enregistrement de toutes les opérations des entreprises, même de celles qui ne concernaient pas les tiers.

L'usage systématique du double enregistrement comptable assure en effet un contrôle de l'exactitude des écritures.

L'appréhension du principe de la partie double n'est pas aisée. Elle suppose que l'on admette qu'une opération donne naissance à deux flux.

Comment faire comprendre et assimiler cette notion, dont dépend toute une pratique comptable, à nos élèves ?

1°) Interrogation quant choix de la méthode

Pour faire découvrir et apprendre le principe de la partie double aux élèves, le professeur peut mener une approche économique ou juridique.

Ainsi, vont être utilisées, les notions d'emploi et ressource ou bien vont être confrontés deux bilans.

Reste à déterminer quelle est la méthode la plus efficace, c'est-à-dire celle qui permettra à nos élèves de mémoriser fonctionnement des comptes.

En l'état actuel des choses, le débat reste ouvert.

2°) Interrogation quant à la durée de l'apprentissage

Une difficulté supplémentaire, outre le choix de la méthode, réside dans la durée de l'apprentissage de cette notion.

Certains professeurs consacrent une séquence de 4 à 6 heures alors que d'autres y consacrent des mois, parallèlement à l'apprentissage d'autres notions.

B - Une notion complexe pour nos élèves

Lorsque les élèves entrent en seconde professionnelle, ils ont une idée très floue de ce qu'est l'entreprise. Ils sont très vite confrontés à un vocabulaire nouveau. Pour un élève, une opération se limite à une entrée ou une sortie d'argent. Or, lors de l'apprentissage du principe de

la partie double, ils découvrent que, toute opération à une contre partie. Ce principe heurte leur schéma de pensée habituel.

A plusieurs reprises, j'ai eu l'occasion d'interroger des élèves de formation comptable de niveaux différents, sur la signification de la notion de partie double. Or, ils ont répondu en majorité qu'ils ne pouvaient pas expliquer cette notion et qu'ils suivaient des automatismes acquis lors de leur apprentissage de la comptabilité, sans en comprendre la raison.

Les difficultés rencontrées en classe, se prolongent quelques fois au sein de l'entreprise.

En effet, certaines personnes, possédant un diplôme (professionnel ou non) de comptabilité, éprouvent des difficultés à enregistrer les documents comptables. Ceci parce qu'ils ont oublié les principes d'enregistrements comptables ou parce qu'ils n'ont jamais su enregistrer correctement un document.

Il s'agit d'une situation difficile à gérer pour une entreprise.

Pour le domaine du Bosc, c'est lorsqu'elle fait appel à du personnel intérimaire qu'elle rencontre ce problème.

Cependant pour pallier ces difficultés, la société a trouvé une solution : la mise en place d'un assistant de saisie.

Pour comprendre comment et pourquoi il facilite l'enregistrement comptable des documents il est utile de s'intéresser à son fonctionnement.

II - LA SAISIE ASSISTEE - UN OUTILS POUR L'ENTREPRISE

Pour le Domaine du Bosc, la saisie assistée répond à un véritable besoin.

Lors de mon arrivée au sein de cette entreprise, le responsable du bureau m'a fait part d'un constat. Lors de surcroît de travail ou de départ en congés, l'entreprise fait appel à du personnel extérieur pour mettre à jour l'enregistrement comptable.

Après plusieurs expériences, ont été constatées de graves erreurs d'enregistrement. Or, le personnel recruté pour ces missions ont toujours une formation comptable.

Afin d'éviter de trop gros risques d'erreurs et des pertes de temps suite aux corrections éventuelles, la mise en place d'un système de saisie assistée est devenue indispensable.

Pour mieux connaître cet "outils" il est important d'en décrire son fonctionnement et l'intérêt qu'ont les entreprises à mettre en place un tel système.

A - Le fonctionnement de la saisie assistée

Le logiciel de comptabilité qu'utilise le Domaine du Bosc appartient à la famille des programmes de gestion de SAARI sous Windows.

Ce logiciel rend possible la création de "modèles de saisie d'écritures" permettant de paramétrer et automatiser toutes les saisies les plus courantes en réduisant au strict minimum les frappes au clavier.

Par un simple appel de lignes préenregistrées, dans lesquelles le curseur se positionne automatiquement aux endroits adéquats les modèles de saisie permettent de composer des brouillards de saisie adaptés aux habitudes de l'entreprise, de la profession ou des usages. Et, il permet surtout d'éviter un grand nombre d'erreurs.

1) La création des modèles de saisie

Lors de mon passage au Domaine du Bosc, j'ai participé à l'élaboration de certains modèles de saisie.

Après avoir étudié l'ensemble des charges de l'entreprise, il faut établir des regroupements pour ne pas créer des modèles redondants et par la même inutiles.

Une fois l'écriture déterminée, il est possible de créer le modèle en utilisant les fonctions du logiciel.

Le modèle doit être créé de sorte que l'opérateur de saisie, par l'intermédiaire de la touche "tabulation" saisisse :

- **uniquement ce qui lui est demandé,**
- **toutes les informations importantes pour l'entreprise (notamment dans le libellé de l'écriture).**

2) exemple d'un modèle de saisie

Pour présenter un modèle de saisie, j'ai choisi une facture d'achat de matières premières pour la vigne (cf. figure n° 1)

Quel est le travail de l'opérateur ?

L'opérateur, après avoir pris connaissance de la facture : la nature de l'opération, la date du document, son numéro, va sélectionner le journal dans lequel il faut saisir l'écriture.

Dans notre exemple il s'agit d'une facture datant du mois de mai. Il s'agit d'achat de produits destinés au traitement de la vigne. (cf. figure n° 2)

FIGURE 2

Le journal apparaît à l'écran (cf. figure 3)

FIGURE 3

Le journal ouvert, l'opérateur doit appeler la liste des modèles de saisie pour sélectionner celui qui correspond à l'achat de matières premières pour la vigne.

FIGURE 4

Le modèle de saisie apparaît au-dessus du journal (cf. figure 5)

En utilisant la touche "tabulation", le curseur se positionne aux endroits où l'opérateur doit saisir une information.

Certaines informations se recopient automatiquement afin d'éviter les oublis et permettre un gain de temps (la date et le numéro du document).

En actionnant la touche "tabulation" l'opérateur se déplace dans le modèle de saisie et se positionne pour commencer sur la ligne correspondant au compte fournisseur par exemple. Il suffit à l'opérateur, de préciser le numéro de compte individuel du tiers, puis le curseur clignote sur la colonne crédit.

Il en va de même en ce qui concerne les charges ou les produits, une fois la ligne sélectionnée, le curseur clignote au débit ou au crédit. Ici, il s'agit d'engrais, donc l'opérateur doit se positionner sur la ligne correspondant à la charge "traitement".

En actionnant la tabulation, le curseur se positionne alors sur la colonne "DEBIT" de cette même ligne. Il suffit alors, de saisir le montant de la charge.

La TVA se calcul automatiquement.

A l'écran nous obtenons la figure 6

FIGURE 6

Une fois l'opération validée, l'écriture passée par l'intermédiaire du masque de saisie est enregistrée au journal (cf. figure 7)

FIGURE 7

B - Quel intérêt représente la saisie assistée pour une entreprise ?

En observant le fonctionnement de l'assistant de saisie, nous comprenons qu'il s'agit là d'un outils performant pour l'entreprise. Ceci parce qu'il permet d'éviter un certain nombre d'erreurs.

1) Eviter les erreurs fondamentales d'enregistrement

Parmi les erreurs constatées par le responsable du bureau, celles liées aux principes même d'enregistrement comptable sont nombreuses. En effet, beaucoup d'opérateurs ne savent plus ou pas

comment fonctionnent un compte. Ils ne savent pas si tel ou tel compte doit être débité ou crédité lors d'une opération lambda.

La saisie assistée permet à l'opérateur, une fois l'opération identifiée, de sélectionner le modèle de saisie correspondant à la situation, l'écriture étant déjà paramétrée il n'y a plus de risque d'erreur à ce niveau.

2) Eviter les erreurs d'imputation des charges et des produits

Les erreurs d'imputation des charges (le plus souvent) sont liées à une connaissance insuffisante de l'entreprise. Très souvent le personnel remplaçant dispose de très peu de temps pour se familiariser avec l'activité de l'entreprise et, essentiellement, toutes les charges qui en découlent.

En effet, l'imputation des produits et des charges, nécessite dans certains secteurs, de bien connaître le fonctionnement de l'entreprise.

L'activité du Domaine du Bosc est la production de vin ainsi que sa commercialisation. Beaucoup de charges sont liées au traitement des vignes et au fonctionnement de la cave.

Pour pouvoir imputer les charges concernant le traitement de la vigne par exemple, il est indispensable de connaître les produits qui sont utilisés.

L'utilisation de l'assistant de saisie permet une classification des charges.

Ainsi, l'opérateur avant de sélectionner un modèle de saisie, doit faire dérouler un menu où apparaît l'ensemble de ceux-ci.

Certains modèles regroupent des charges de "même nature". Cette classification facilite la recherche de l'opérateur.

III - LA SAISIE ASSISTEE REMET-ELLE SERIEUSEMENT EN CAUSE L'APPRENTISSAGE DE LA PARTIE DOUBLE

Lorsque l'on participe à la mise en place d'un assistant de saisie,

nous sommes amenés à nous interroger sur l'impact de cet outils dans l'entreprise : va - t - il être efficace, facile à utiliser, répondre à nos attentes ?

Or, en tant que formateur, participer à ce projet signifie tout autre chose. En effet, nous sommes amené à réfléchir sur la façon dont cet outils "révolutionne" la pratique comptable.

Deux questions peuvent nous permettre de mener une réflexion organisée :

- d'une part, nous pouvons nous demander si l'utilisation de l'assistant de saisie, dispense l'opérateur - dont le travail est de comptabiliser les documents comptables - de connaître et de maîtriser la partie double voire le fonctionnement des comptes ?

- d'autre part, il paraît nécessaire de se demander si la mise en place dans les entreprises de l'assistant de saisie, signifie t-elle que, nous formateur, nous échouons dans notre mission.

A - L'utilisation de l'assistant de saisie dispense t - elle l'opérateur de connaître et maîtriser le principe de la partie double voire le fonctionnement des comptes ?

L'automatisation des tâches, la réduction de la réflexion intellectuelle forment un ensemble dont l'inefficacité n'est plus à démontrer.

Il semble que l'utilisation de la saisie assistée transforme l'employé dont la tâche est d'enregistrer les documents comptables, en un simple opérateur de saisie. Or, cette vision est extrêmement réductrice.

Certes, l'employé est aidé et assisté dans son travail mais fondamentalement, cela n'annihile en rien toute la réflexion qu'il doit mener lors de la réalisation de celui-ci.

Afin d'en comprendre les raisons il est important de faire un "découpage" de ce travail d'enregistrement et de mettre ainsi en évidence les différentes étapes qui composent celui-ci.

Avant d'enregistrer une opération dans un journal, l'opérateur va s'attacher à identifier la nature ainsi que le contenu du document comptable en sa possession.

Cette analyse va, entre autre, déterminer le choix du journal dans lequel sera saisie l'écriture. Ensuite, le modèle de saisie sera sélectionné en fonction de la nature de l'opération.

Comme nous l'avons déjà expliqué, le modèle de saisie va permettre à l'opérateur par exemple, de ne pas débiter un compte qui devrait être créditer. Or le travail d'enregistrement ne se limite pas à débiter une charge et créditer un produit. L'opérateur doit savoir quelle somme attribuer aux comptes concernés par l'opération et doit donc connaître le fonctionnement de ceux-ci.

L'analyse du document comptable, le choix du modèle de saisie, l'inscription des sommes issues de l'opération dans les comptes forment un ensemble qui demande à l'opérateur un travail de réflexion et une connaissance suffisante des comptes.

De plus, il faut émettre des réserves quant aux possibilités de paramétrage qu'offre les modèles de saisie ; toutes les écritures ne peuvent faire l'objet d'un paramétrage. Souvent ce sont les écritures les plus complexes qui ne peuvent être automatisées, comme par exemple, les écritures de cession d'actif.

De même, l'escompte ou l'avoir ne sont pas paramétrés.

B - L'utilisation de la saisie assistée dans les entreprises remet-elle en cause l'efficacité de notre enseignement ?

En facilitant la saisie comptable, la saisie assistée permet aux entreprises d'obtenir des opérateurs une tenue des comptes convenable. Il est opportun pour nous formateurs, de nous demander si, cette solution, qui répond à un réel besoin, n'est pas le résultat d'un échec.

1) Peut-on parler d'échec ?

Lorsque l'on parle d'échec, le terme est trop fort pour ne pas

émettre immédiatement des réserves. D'abord, cette réflexion sur la mise en place de la saisie assistée, n'a fait l'objet d'aucune étude assez exhaustive pour pouvoir formuler des affirmations. Il ne s'agit que d'interrogations.

Pour être exhaustif, il aurait fallu faire une étude sur un grand nombre d'entreprise.

Ensuite, il n'existe aucun ouvrage de référence pouvant apporter une quelconque réflexion supplémentaire.

Cependant, sans remettre en question tout le système éducatif, il semble opportun de réfléchir sur l'efficacité de notre "enseignement" en comptabilité.

2) Où se situe notre défaillance ?

Nous avons vu, dans un chapitre précédent les difficultés qu'éprouvent les élèves à comprendre, à assimiler la technique comptable.

En seconde professionnelle, le référentiel nous indique que l'élève doit connaître:

- **le principe de la partie double,**
- **le compte**

A la fin de sa seconde professionnelle métiers de la comptabilité et du secrétariat, l'élève "moyen" est capable d'enregistrer certains documents comptables. Cependant, rares sont ceux qui savent comment fonctionne un compte.

Nous pouvons penser que beaucoup d'opérateurs en comptabilité fonctionnent par automatisme.

Il semble que les "fondations" du savoir, des connaissances de nos élèves ne soient pas solides.

Le principe de la partie double doit être suffisamment maîtrisé pour que l'élève devienne un employé qualifié.

Quelle démarche doit-on suivre pour consolider leurs connaissances en comptabilité ?

Paradoxalement, il n'existe aucun ouvrage de référence menant une réflexion à ce sujet. Nous pouvons emprunter au domaine juridique l'expression de "vide pédagogique".

Même les manuels destinés à nos élèves évoque de façon trop succincte

cette partie du programme pourtant fondamentale. Les approches proposées sont souvent trop abruptes et les exemples mal choisis.

Peut-être est ce cette absence de réponse, de réflexion pédagogique, relative aux méthodes d'apprentissage dans notre domaine, qui est responsable de toutes nos interrogations. Et, c'est sans aucun doute, l'expérience du professeur qui vient pallier ce "vide pédagogique".